



# RECRUTEMENT

# ÉCOVOLONTAIRE

Sensibilisation, médiation et surveillance  
à la cascade de la Vis

2024

© Gard Tourisme - Teddy, Vernant, Lezavoz



## PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

En aval du Cirque de Navacelles, la **cascade de Saint-Laurent-le-Minier** est au cœur des **Gorges de la Vis**, canyon spectaculaire, abritant une faune et une flore exceptionnelle. Concerné par une zone Natura 2000, ce lieu est considéré comme remarquable à plusieurs égards (qualité de l'eau, espèces aquatiques, avifaune, etc...). La cascade se trouve à 600 mètres du village.

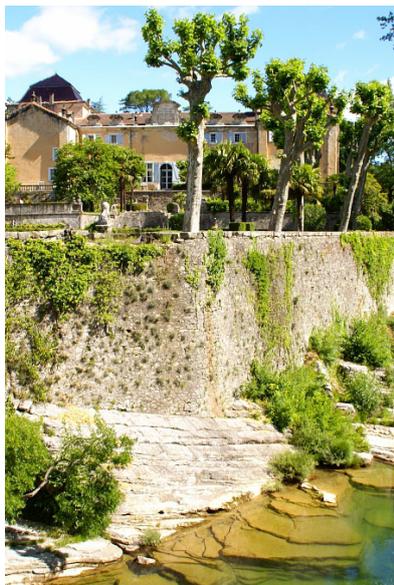
Le site, protégé par une zone Natura 2000, un Site inscrit (la cascade) et un monument historique (le château), est une partie intégrante du Bien Causses & Cévennes inscrit sur la liste du **patrimoine mondial** par l'UNESCO au titre des *paysages culturels et vivants de l'agropastoralisme*. Ce site connaît une très forte fréquentation touristique en haute saison, qui peut générer localement des nuisances et des dégradations.

La cascade de la Vis est très fortement fréquentée en période estivale et la mairie de Saint-Laurent-le-Minier a décidé en 2024 d'encadrer, en partenariat avec le Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles, des écovolontaires pour **sensibiliser les visiteurs aux enjeux environnementaux et paysagers**.

La Cascade de la Vis © Gard Tourisme



Le château © Gard Tourisme



Saint-Laurent-le-Minier © Gard Tourisme



Les Gorges de la Vis © Sam Bié (COTSC)



## LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Vous serez encadré·e par la **mairie de Saint-Laurent-le-Minier** et par l'équipe du **Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles**, structure attributaire du **label Grand Site de France**, dont les objectifs sont **la protection, la gestion et la mise en valeur du territoire**.

La mairie et le Syndicat mixte mettent en place le dispositif des **écovolontaires** au site de la cascade de la Vis afin de répondre aux enjeux de fréquentation en saison estivale (informations aux visiteurs, veille sur le site, sensibilisation à l'environnement, communication sur les dangers de la baignade, etc...).

Depuis plusieurs années, la commune fait le constat des problématique de fréquentation sur le site de la cascade de la Vis et a répertorié les problèmes suivants :

- Manque d'information et d'orientation des visiteurs ;
- Absence de sensibilisation environnementale et aux règles de bonne conduite en milieu naturel ;
- Camping et feux sauvages dans le site inscrit le long des Gorges de la Vis ;
- Déchets sur les lieux ;
- Stationnements sauvages.

En réponse à ses problématiques, la commune met en place depuis quelques années des solutions vis-à-vis du stationnement (parkings payants et éloignés du site) et des comportements de certains visiteurs (ramassage des déchets). Actuellement seuls quelques panneaux permettent de sensibiliser les visiteurs.

Dans la continuité de ses démarches de préservation du site, la commune souhaite donc mettre en place pour la première fois une **équipe de sensibilisation et de surveillance** à la cascade de la Vis sur la période estivale. Une large part des missions sera donc dédiée à l'animation d'un stand pour éveiller les visiteurs curieux à la richesse écologique des Gorges de la Vis.



Le dispositif d'écovolontariat s'organise en **1 session** de **6 semaines minimum**, auxquelles s'ajoutent **3 jours de formation** en début de séjour avec des géologues, des animateurs Natura 2000, des techniciens de l'OFB, etc... afin que les écovolontaires disposent des informations et des contacts nécessaires à leurs missions. Les écovolontaires de la cascade de la Vis suivront les formations initiales avec les écovolontaires du Cirque de Navacelles et des échanges seront prévus entre les équipes pendant la saison. Tout le site est accessible à pied depuis le gîte (vous n'avez pas à détenir le permis B pour candidater). Un suivi des écovolontaires est prévu tout au long de la session par l'équipe du Syndicat mixte et par l'équipe municipale.

L'équipe du Syndicat mixte sera disponible tout l'été pour apporter des compléments méthodologiques, assurer la logistique du séjour et vous aider à développer des animations si vous le souhaitez !

## LES MISSIONS DES ÉCOVOLONTAIRES

Vos missions se dérouleront principalement dans le périmètre du site inscrit (cascade de Saint-Laurent-le-Minier), un lieu à forte valeur patrimoniale et où la fréquentation est la plus intense. Vous serez **4 écovolontaires** et travaillerez tout le temps en binôme.

► Patrouille sur le site et ses abords :

- **information des visiteurs sur la nécessité de respecter le site et son environnement** naturel et humain : déchets, bruit, comportement respect du règlement du site et du règlement de baignade
- **sensibilisation sur le risque incendie et sur la préservation de la faune et la flore locales.**

*Note : les écovolontaires n'ont pas un rôle de police, mais bien de sensibilisation.*

► Animation d'un stand à proximité de la cascade :

- **accueil et sensibilisation des visiteurs** sur la faune, la flore, la gestion du site et sa fragilité, les enjeux environnementaux et les bonnes pratiques à adopter... à l'aide du matériel pédagogique mis à disposition. Vous serez libre d'imaginer d'autres animations pour nourrir le stand.
- **relais d'informations touristiques auprès des visiteurs** : indication sur les itinéraires de randonnée, renvoi aux Offices de Tourisme, informations sur les parkings, etc...
- si vous le souhaitez, animations et **visites guidées** sur les patrimoines du territoire.

## JOURNÉE TYPE

### Matinée

- 2 écovolontaires animent le stand à la cascade de la Vis et sensibilisent les visiteurs à proximité des berges

### Pique-nique / repas

### Après-midi

- 2 écovolontaires animent le stand à la cascade de la Vis et sensibilisent les visiteurs à proximité des berges
- si souhait des écovolontaires : visites guidées

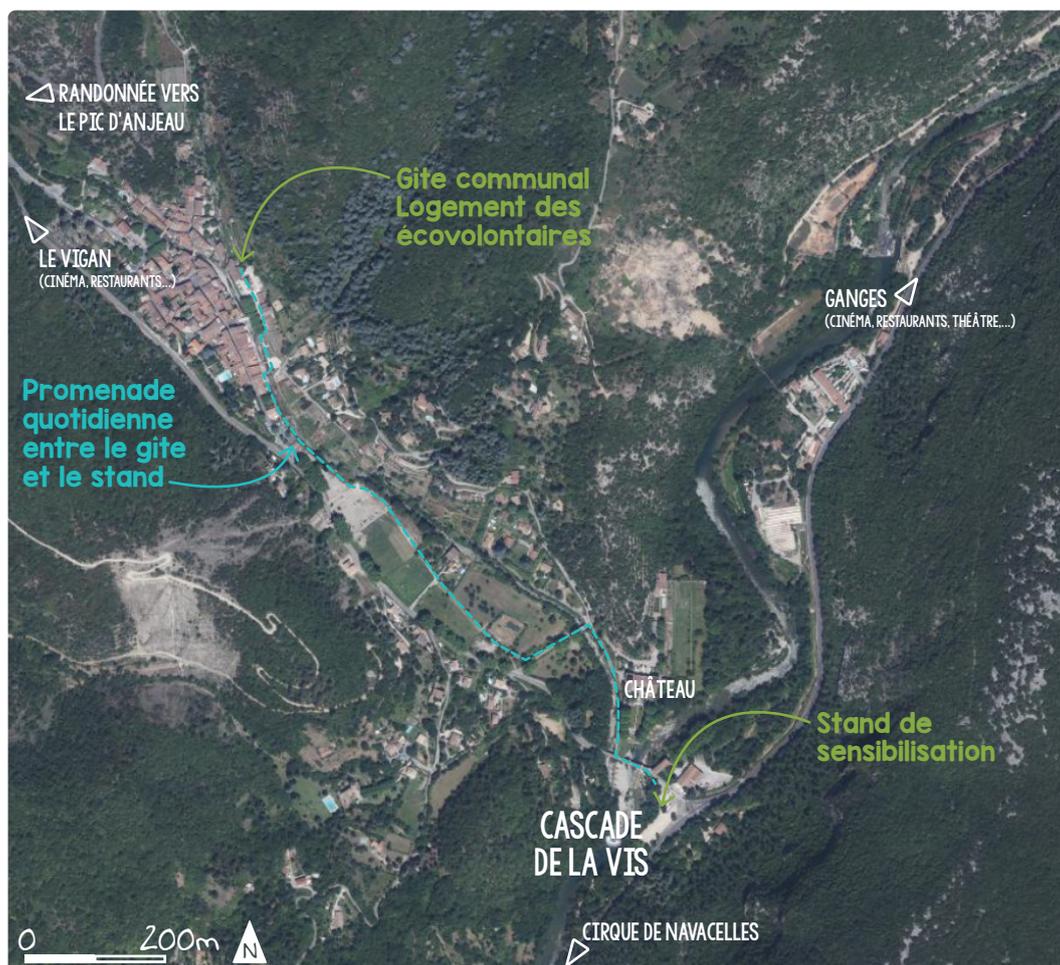
### Retour au gîte

- préparation des repas / pique-niques communs

Des journées de repos sont prévues régulièrement dans le planning.

Selon leurs souhaits, les écovolontaires pourront s'investir davantage (petites patrouilles, création d'animations, etc...).

## Plan du site



Durant votre bénévolat, vous aurez l'occasion de découvrir les environs sur votre temps libre :

- le Cirque de Navacelles et les causses ;
- randonnées dans les Cévennes ou les Gorges de la Vis ;
- et toutes les animations estivales !

## CADRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Une session de 6,5 semaines : **du mercredi 10 juillet au samedi 24 août**

Si vous souhaitez valider un stage de 8 semaines, nous pourrions allonger la période en fonction de vos souhaits.

- ▶ Bénévolat
- ▶ **Hébergement pris en charge et indemnités de repas pendant la totalité du séjour** (logement au cœur du village de Saint-Laurent-le-Minier, chambres collectives et cuisine commune)
- ▶ Travail les week-ends et jours fériés selon le planning / repos réguliers et travail parfois en demi-journée pour vous permettre d'avoir du temps libre pour explorer les environs !

▶ Il est possible de réaliser les missions d'écovolontariat dans le cadre d'un **stage** : les conventions de stage seront à définir avec l'organisme de formation du/de la volontaire.

NOTE : Si les volontaires sont hors convention de stage et pour des raisons d'assurance, ils devront être adhérents de " **Volontaire pour la nature** " (la procédure vous sera envoyée - adhésion de 15€).

## INFORMATIONS PRATIQUES

▶ Le rendez-vous le jour de l'arrivée des volontaires est fixé en début d'après-midi à Saint-Laurent-le-Minier ou à Ganges (le transport jusqu'à la commune est à la charge du volontaire : voyage possible en bus depuis Montpellier ou Nîmes). Le transport entre Ganges (34190) et le lieu d'hébergement de Saint-Laurent-le-Minier est assuré par le Syndicat mixte.

▶ L'hébergement en gîte et les repas sont pris en charge. Les écovolontaires seront responsables de leurs courses hebdomadaires pour les petits déjeuners, pique-niques et dîners (payés par la commune de Saint-Laurent-le-Minier).

▶ Tous les déplacements peuvent être effectués à pied entre le gîte et la cascade, vous n'avez pas besoin du permis B pour candidater !

▶ Le ou la volontaire peut amener son matériel de découverte (paire de jumelles, livres botaniques, carnet de croquis, appareil photo, etc. . . ). Il est primordial de prévoir une paire de chaussures de randonnée, un chapeau ou casquette et une gourde (une liste détaillée sera transmise).

## MODALITÉS POUR CANDIDATER

Les **entretiens** (par visio ou par téléphone) auront lieu au mois de mai 2024. Un premier contact sera effectué par mail pour définir les horaires.

Merci de compléter le **formulaire de candidature** accompagné de votre **CV détaillé** avant le **lundi 6 mai** et de les envoyer par mail à Léna Faury : [lfauy@cirquenavacelles.com](mailto:lfauy@cirquenavacelles.com)

## PROFIL RECHERCHÉ

- Intérêt pour la sensibilisation et la vulgarisation auprès du grand public
- Bonne condition physique (travail en extérieur, fortes chaleurs)
- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'observation et de l'accueil
- Goût pour la communication et aisance dans la prise de contact avec différents publics (capacité à aborder les personnes)
- Forte sensibilité à l'environnement
- Intérêt pour le paysage, le patrimoine, la géologie et l'écologie
- Capacité à s'approprier des outils de sensibilisation à l'environnement
- Capacité à s'adapter à un rythme soutenu et à un nouveau territoire
- La maîtrise d'une langue étrangère est un plus

### NOTE :

Les écovolontaires de Saint-Laurent-le-Minier seront en lien avec ceux du Cirque de Navacelles pendant les formations et quelques soirées.

